

son abominable conduite et tout le reste de sa vie s'efforça de réparer ses scandales.

L'Eglise a mis Snève au nombre des bienheureux. De sa main bénie, glorifiée, puis e la consolation tomber comme une huile salubre, sur les blessures de votre cœur.

LAURE CONAN.

EDUCATION D'AUTREFOIS

CHARLEMAGNE, le grand empereur, avait senti le besoin de faire instruire son peuple ; la valeur des armes pour lui avait bien son mérite, mais cela ne suffisait pas, il fallait d'autres qualités jointes à celle-là. Ne rêvant que grandes choses, il voulait créer une grande nation et développer les qualités du cœur par le savoir. Tout en rassemblant les débris de l'empire romain, le souverain puissant de France, d'Allemagne et des pays lombards, ouvre une école dans son propre palais, où sans distinctions de classes, riches et pauvres sont admis. Mais qu'arrive-t-il ? Les enfants des grands n'ayant nul souci d'apprendre se laissent surpasser par les enfants des manants, qui, eux, n'ayant ni le jeu, ni la chasse, ni la parure en tête font de réels efforts pour apprendre, pour apprendre la grave science qui leur est enseignée. L'empereur, furieux de voir son espérance trahie, enlève tout bien, tout honneur à l'écolier paresseux, tandis qu'il récompense les autres. Charlemagne mort, l'empire est démembré et nul n'a plus le souci, au milieu des guerres civiles, de créer ou d'entretenir des écoles. Alors, croupissent dans l'ignorance, ces fils des grands qui se font une gloire de ne rien savoir, et à travers les siècles qui suivirent, à part quelques grandes familles qui se distinguèrent dans les lettres, comme celles des Valois et la famille de Henri IV, on peut compter les familles nobles qui firent donner à leur fils une instruction plus qu'élémentaire. La noblesse sacrifiait pres-

que toujours l'instruction qu'elle méprisait à l'impatience de voir ses fils dans la vie active. Elle mettait ceux-ci dans les pages dès l'âge de treize ou quatorze ans ou à l'académie pour apprendre à se servir d'un cheval, à tirer les armes, à voltiger et à danser. Les livres et les écritures passaient aux yeux des gens de qualité pour des ustensiles roturiers, bons pour les plumitifs et les " beaux esprits. " Aussi les gentilshommes sont-ils parfaitement ignorants, les plus illustres comme les plus modestes ; à quelques exceptions près, égalité absolue. Et cette ignorance n'était pas " honteuse ", au contraire, elle était voulue, affectée, glorieuse, imitée avec empressément par la petite noblesse.

" Je ne taille ma plume qu'avec mon épée, disait fièrement un gentilhomme ! " — " Je ne m'étonne donc pas, riposta un bel esprit que vous écriviez si mal. "

Le connétable de Montmorency n'avait aucune instruction, à peine savait-il signer son nom. Les exceptions dépendaient du caprice des pères. Le grand Condé, avait fait ses classes au collège de Bourges et ses exercices à une académie de Paris, traité partout, sur l'ordre de son père, comme le premier écolier venu. A sept ans, il parlait couramment le latin, était en rhétorique à onze, avait travaillé le droit, les mathématiques et l'italien ; c'était une exception, mais une exception remarquable pour l'époque.

Dans la bourgeoisie, les garçons étaient préparés dès l'enfance à la vie ardue de leur temps ; comme dans la noblesse, l'objet de l'éducation masculine était de faire des hommes de très bonne heure ; à quinze, seize, dix-huit ans, ils étaient officiers, avocats, fonctionnaires, mais la bourgeoisie s'appliquait à faire instruire ses enfants, elle tenait les humanités pour le seul fondement d'une éducation virile et pratique. Omer Talon, avocat général, au Parlement de Paris, avait fait de fortes études classiques ; d'après un contemporain, les citations grecques et latines se pressaient sur ses lèvres en improvisant. Il avait de vastes connaissances dans la science du droit : A dix-huit ans, il était reçu

avocat, commençait à plaider et devenait célèbre immédiatement. Antoine Le Maître, le premier solitaire de Port-Royal, avait commencé par être à vingt et un ans, le premier avocat de Paris ; Arnauld d'Andilly nous apprend dans ses mémoires, qu'après avoir travaillé depuis quatre heures du matin, car on se levait à quatre heures chez ses parents jusqu'à onze heures il fermait ses dictionnaires, disait adieu à son précepteur et à la pédagogie, e fourchait un cheval et s'en allait à travers Paris, chez son oncle Claude de la Mothe-Arnauld, trésorier général de France. Son oncle l'installait dans son cabinet et lui donnait des dossiers à étudier, et il fallait que ce petit bonhomme de dix ans, débrouillât une affaire et en rendit compte de vive voix. A seize ans, le petit Arnauld était M. Arnauld d'Andilly chargé d'un service public.

A mesure que le siècle avançait, on se convertissait à l'idée qu'un noble pouvait " étudier " sans déroger. Louis XIII, peut-être par un retour sur lui-même, applaudissait à ces fortes études et voulait faire instruire et élever, monsieur le Dauphin, comme l'était le grand Condé.

Un homme de qualité n'avait plus le droit d'être ce qu'on appelait " un brutal. " Des mœurs nouvelles exigeaient qu'il eût du goût, à défaut de science et qu'il se fut formé dans " l'entretien d'un homme de lettres, " à juger des ouvrages de l'esprit. Il devint de bon ton dans les bonnes maisons de s'attacher au moins un " auteur. " On fut très longtemps à faire un pas de plus et à permettre au noble d'être son propre " auteur. " Celui qui succombait et composait lui-même ses " ouvrages de l'esprit " devait à sa naissance de s'en cacher ou de s'en excuser, et devait se garder d'attacher de l'importance à ses œuvres.

Du côté des femmes, il y avait de grandes discussions sur ce qu'une femme doit ou ne doit pas savoir ; il semblait aux uns que l'instruction serait inutile aussi bien aux nobles, qu'aux bourgeoises, tandis que les autres entrevoyaient des vies ou plus sérieuses ou plus intelligentes pour lesquelles l'ignorance absolue était un